

PLANNING DES FORMATIONS

Vous souhaitez une formation au sein de votre entreprise ?

Contactez-nous, sur notre adresse mail unique : contact@tonnerre-formation.com

Tonnerre Formation est certifié Qualiopi : [voir le certificat](#)



TONNERRE FORMATION

Sommaire des formations du centre Tonnerre Formation

A/ Sécurité des biens et des personnes 4

1) Les formations initiales 4

1.1) TFP APS – Titre à Finalité professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité	4
1.2) TFP A3P – Titre à finalité professionnelle d'Agent de Protection Physique des Personnes	5
1.3) ASRA Catégorie D – Titre Professionnel d'Agent de Sécurité Renforcée Armé (armes non létales)	6
1.4) ASRA Catégorie B (suite de la formation ASRA D) – Titre Professionnel d'Agent de Sécurité Renforcée Armé.....	7
1.5) PARCOURS COMPLET - ASRA D&B - Agent de sécurité renforcé armé en catégorie B et D – RNCP 37617	8
1.6) OVT – Titre professionnel d'Opérateur en Vidéoprotection et en Télésurveillance	10
1.7) CCP Vidéoprotection (Avec Tronc Commun)	11
1.8) CCP Vidéoprotection (Sans le Tronc Commun – dispensé pour les personnes déjà d'une carte professionnelle du CNAPS)	12
1.9) CCP Télésurveillance (avec Tronc Commun)	13
1.10) CCP Télésurveillance (Sans le Tronc Commun – dispensé pour les personnes déjà d'une carte professionnelle du CNAPS)	15

2) Les Recyclages des cartes professionnelles – MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) 17

2.1) MAC APS (Agent de Prévention et de Sécurité)	17
2.2) MAC APR (Agent de Protection Rapprochée)	18
2.3) MAC Vidéoprotection – (Opérateur en Vidéoprotection)	19
2.4) MAC Télésurveillance (Agent de Télésurveillance)	20
2.5) MAC ARP – Agent de Recherches Privées.....	22

B/ Santé et Sécurité au Travail..... 24

1) Les formations initiales 24

1.1) SST – Sauveteur Secouriste du travail.....	24
1.2) Habilitation électrique H0 B0 H0V	25
1.3) Habilitation électrique BS BE Manœuvre.....	26

2) Les recyclages obligatoires 28

2.1) MAC SST – Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du travail.....	28
2.2) Recyclage H0 B0 H0V	29
2.3) Recyclage BS BE Manœuvre	30

C/ Formations de Formateur / Dirigeant / Instructeur 33

1) Formation de Formateur TFP APS.....	33
2) Formation de Formateur Habilitation électrique H0 B0 H0V / BS BE.....	35
3) Titre Professionnel de Formateur professionnel d'adultes – TP FPA.....	36
4) TFP DSP - DIRECTEUR D'ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉE	37
3) Formation d'instructeur GTPI - Gestes Techniques Professionnels d'Intervention.....	38

D/ Sécurité Incendie 40

1) Les formations initiales 40

1.1) SSIAP 1 - Agent des Services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1.....	40
2) SSIAP 2 - Chef d'équipe des Services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 - diplôme de chef d'équipe.....	41
3) SSIAP 3 - Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 3.....	42

2) Les Recyclages..... 44

2.1) Recyclage SSIAP 1.....	44
2.2) Recyclage SSIAP 2.....	45
2.3) Recyclage SSIAP 3.....	46

3) Les Remises à niveau..... 48

3.1) Remise à niveau SSIAP 1.....	48
3.2) Remise à niveau SSIAP 2.....	49
3.3) Remise à niveau SSIAP 3.....	50

A/ Sécurité des biens et des personnes

1) Les formations initiales

1.1) TFP APS – Titre à Finalité professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

Objectif de la formation : Former des professionnels capables d'exercer les missions d'Agent de Prévention et de Sécurité, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir la certification correspondante.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Détenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#).

Durée de la formation : 175 heures

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 1930€ (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation TFP APS](#)
- [Document PDF de présentation de la formation TFP APS](#)
- [RNCP36648 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [Je souhaite m'inscrire avec le compte CPE](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 26 janvier au 27 février 2026	02 mars 2026
Du 18 mars au 22 avril 2026	23 avril 2026
Du 18 mai au 22 juin 2026	23 juin 2026
Du 01 juillet au 06 août 2026	07 août 2026
Du 03 septembre au 07 octobre 2026	08 octobre 2026
Du 12 octobre au 16 novembre 2026	17 novembre 2026
Du 23 novembre au 29 décembre 2026	30 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif TFP APS

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du devis, de la convention et de la convocation.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit.

Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.2) TFP A3P – Titre à finalité professionnelle d'Agent de Protection Physique des Personnes

Objectif de la formation : Former des professionnels capables d'exercer les missions d'Agent de protection rapproché, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir la certification correspondante.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) ou Détenir une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité.

Durée de la formation :

- **Tronc commun :** 41 heures (*dispense possible si vous êtes titulaire du TFP APS*)
- **Module protection rapprochée :** 265 heures.

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation complète (tronc commun + A3P) : 4150 €

Prix de la formation TFP A3P sans tronc commun : 3950 €

- [Page internet de la formation TFP A3P](#)
- [Document PDF de présentation de la formation TFP A3P](#)
- [RNCP38002 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- S'inscrire avec le compte CPF

Dates des formations	Date d'examen
Du 18 mai au 21 juillet 2026	22 juillet 2026
Du 12 octobre au 11 décembre 2026	14 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif TFP A3P

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit.

Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.3) ASRA Catégorie D – Titre Professionnel d'Agent de Sécurité Renforcée Armé (armes non létales)

Objectif de la formation : Former des professionnels capables d'exercer les missions d'Agent de Sécurité Renforcé Armé avec des armes intermédiaires (Bâton télescopique, Tonfa, gaz lacrymogène de moins de 100ml), conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir la certification correspondante.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / être titulaire d'une carte professionnelle APS ou APR en cours de validité délivrée par le [CNAPS](#). / Carte SST ou équivalent de moins de 2 ans en cours de validité / [Certificat médical dédié valide de moins de 3 mois](#). / CV et lettre de motivation / Test physique et psychologique avant l'entrée en formation.

Durée de la formation : 77 heures

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 2200 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation ASRA Catégorie D](#)
- [Document de présentation de la formation ASRA Catégorie D](#)
- [RNCP37616 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – ASRA Catégorie D](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 12 au 26 février 2026	27 février 2026
Du 24 mars au 08 avril 2026	09 avril 2026
Du 06 au 26 mai 2026	27 mai 2026
Du 22 juin au 06 juillet 2026	07 juillet 2026
Session d'été : du 20 août au 03 septembre 2026	04 septembre 2026
Du 01 au 15 octobre 2026	16 octobre 2026
Du 12 au 26 novembre 2026	27 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif ASRA D

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du devis, de la convention et de la convocation.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.4) ASRA Catégorie B (suite de la formation ASRA D) – Titre Professionnel d'Agent de Sécurité Renforcée Armé

Objectif de la formation : S'inscrivant dans une logique de suite de parcours, cette formation permet à des professionnels déjà titulaires de la formation ASRA catégorie D d'approfondir et d'élargir leurs compétences en vue de l'exercice des missions d'Agent de Sécurité Renforcé Armé, incluant l'usage des armes intermédiaires ainsi que l'apprentissage de l'utilisation d'une arme de poing de type pistolet automatique Glock 17, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir la certification correspondante.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / être titulaire d'une carte professionnelle APS ou APR en cours de validité délivrée par le [CNAPS](#). / être titulaire d'une autorisation préalable d'entrée en formation délivré par la délégation [CNAPS de Rennes](#) (Vérification du Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes) / [Certificat médical dédié valide de moins de 3 mois](#). / CV et lettre de motivation / Test physique et psychologique avant l'entrée en formation.

Durée de la formation : 106 heures

Durée de l'examen : 10 heures

Prix de la formation : 3100 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation ASRA Catégorie B](#)
- [Document de présentation de la formation ASRA Catégorie B](#)
- [RNCP37617 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – ASRA Catégorie B \(Suite de parcours ASRA D\)](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 21 janvier au 10 février 2026	11 février 2026
Du 02 au 20 mars 2026	23 mars 2026
Du 13 avril au 04 mai 2026	05 mai 2026

Du 28 mai au 17 juin 2026	18 juin 2026
Du 08 au 30 juillet 2026	31 juillet 2026
Du 07 au 25 septembre 2026	28 septembre 2026
Du 19 octobre au 06 novembre 2026	09 novembre 2026
Du 30 novembre au 18 décembre 2026	21 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif ASRA B

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.5) PARCOURS COMPLET - ASRA D&B - Agent de sécurité renforcé armé en catégorie B et D – RNCP 37617

Objectif de la formation : S'inscrivant dans une logique de suite de parcours, cette formation permet à des professionnels déjà titulaires de la formation ASRA catégorie D d'approfondir et d'élargir leurs compétences en vue de l'exercice des missions d'Agent de Sécurité Renforcé Armé, incluant l'usage des armes intermédiaires ainsi que l'apprentissage de l'utilisation d'une arme de poing de type pistolet automatique Glock 17, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir la certification correspondante.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / être titulaire d'une carte professionnelle APS ou APR en cours de validité délivrée par le [CNAPS](#). / [Certificat médical dédié valide de moins de 3 mois](#). / CV et lettre de motivation / Test physique et psychologique avant l'entrée en formation.

Durée de la formation : 183 heures

Durée de l'examen : Examen Catégorie D : 7 heures (à mi-parcours) + Examen Catégorie B : 10 heures (en fin de parcours). Réussite à l'examen intermédiaire obligatoire pour poursuivre la formation en Catégorie B.

Prix de la formation : 5300 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation ASRA Catégorie D&B](#)
- [Document de présentation de la formation ASRA Catégorie D&B](#)
- [RNCP37617 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – ASRA Catégorie D&B](#)

Dates des formations ASRA D	Examen ASRA D	Dates des formations ASRA B	Examen ASRA B
Du 12 au 26 février 2026	27 février 2026	Du 02 au 20 mars 2026	23 mars 2026
Du 24 mars au 08 avril 2026	09 avril 2026	Du 13 avril au 04 mai 2026	05 mai 2026
Du 06 au 26 mai 2026	27 mai 2026	Du 28 mai au 17 juin 2026	18 juin 2026
Du 22 juin au 06 juillet 2026	07 juillet 2026	Du 08 au 30 juillet 2026	31 juillet 2026
Session d'été : du 20 août au 03 septembre 2026	04 septembre 2026	Du 07 au 25 septembre 2026	28 septembre 2026
Du 01 au 15 octobre 2026	16 octobre 2026	Du 19 octobre au 06 novembre 2026	09 novembre 2026
Du 12 au 26 novembre 2026	27 novembre 2026	Du 30 novembre au 18 décembre 2026	21 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif ASRA D&B

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du devis, de la convention et de la convocation.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

– [Demande de logement Tonnerre Formation](#)

– [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.6) OVT – Titre professionnel d'Opérateur en Vidéoprotection et en Télésurveillance

Objectif de la formation : Former des professionnels capables d'exercer les missions d'Opérateur en Vidéoprotection et en Télésurveillance, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir la certification de niveau 4 (niveau bac pro) ouvrant l'accès à deux cartes professionnelles.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) ou Détenir une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité.

Durée de la formation :

- **Tronc commun :** 41 heures (*dispense possible si vous êtes titulaire du TFP APS ou autre activité*)
- **Module CCP Télésurveillance :** 99 heures.
- **Module CCP Vidéoprotection :** 64 heures (*suivie d'un stage de mise en situation pratique au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain d'une durée minimale de 35 heures obligatoire.*)

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 3990 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

- [Page internet de la formation TP OVT](#)
- [Document PDF de présentation de la formation TP OVT](#)
- [RNCP37879 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – TP OVT](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 18 mars au 28 avril 2026	13 mai 2026
Du 18 mai au 26 juin 2026	06 juillet 2026
Du 03 septembre au 13 octobre 2026	23 octobre 2026
Du 23 novembre au 06 janvier 2027	15 janvier 2027

Inscription – Dossier administratif OVT

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.7) CCP Vidéoprotection (Avec Tronc Commun)

Objectif de la formation : Former des professionnels capables d'exercer les missions d'Opérateur en Vidéoprotection, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et d'obtenir le Certificat de Compétence Professionnelle ouvrant l'accès à la carte professionnelle du CNAPS.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) ou Détenir une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité.

Durée de la formation :

- **Tronc commun :** 41 heures (*dispense possible si vous êtes titulaire du TFP APS ou autre activité*)
- **Module CCP Vidéoprotection :** 64 heures (*suivie d'un stage de mise en situation pratique au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain d'une durée minimale de 35 heures obligatoire.*)

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 2900 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

- [Page internet de la formation CCP Vidéoprotection](#)
- [Document PDF de présentation de la formation CCP Vidéoprotection](#)
- [RNCP37879 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – CCP Vidéoprotection](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 18 au 25 mars 2026 (TC) & du 16 au 28 avril 2026 (CCP Vidéoprotection)	13 mai 2026

Du 18 au 26 mai 2026 (TC) & du 16 au 26 juin 2026 (CCP Vidéoprotection)	06 juillet 2026
Du 03 au 10 septembre 2026 (TC) & du 01 au 13 octobre 2026 (CCP Vidéoprotection)	23 octobre 2026
Du 23 au 30 novembre 2026 (TC) & du 21 décembre 2026 au 06 janvier 2027 (CCP Vidéoprotection)	15 janvier 2027

Inscription – Dossier administratif CCP Vidéoprotection

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.8) CCP Vidéoprotection (Sans le Tronc Commun – dispensé pour les personnes déjà d'une carte professionnelle du CNAPS)

Objectif de la formation : Si vous êtes titulaire d'une carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité, devenez Opérateur en Vidéoprotection en module raccourci, conformément au cadre réglementaire en vigueur, afin d'obtenir le Certificat de Compétence Professionnelle ouvrant l'accès à la carte professionnelle du CNAPS.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) ou Détenir une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité.

Durée de la formation :

- **Module CCP Vidéoprotection :** 64 heures *(suivie d'un stage de mise en situation pratique au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain d'une durée minimale de 35 heures obligatoire.)*

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 2 500 € *(possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)*

- [Page internet de la formation CCP Vidéoprotection](#)
- [Document PDF de présentation de la formation CCP Vidéoprotection](#)
- [RNCP37879 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – CCP Vidéoprotection](#)

Dates des formations	Date d'examen
du 16 au 28 avril 2026	13 mai 2026
du 16 au 26 juin 2026	06 juillet 2026
du 01 au 13 octobre 2026	23 octobre 2026
du 21 décembre 2026 au 06 janvier 2027	15 janvier 2027

Inscription – Dossier administratif CCP Vidéoprotection sans TC

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.9) CCP Télésurveillance (avec Tronc Commun)

Objectif de la formation : Former des professionnels capables d'exercer les missions d'Opérateur en Télésurveillance, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et permettre d'obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles ouvrant l'accès à la carte professionnelle.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) ou Détenir une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité. *(Les personnes disposant d'une carte professionnelle "surveillance humaine" délivrée avant 2018 peuvent accéder à la mention télésurveillance en suivant un simple MAC.)*

Durée de la formation :

- **Tronc commun** : 41 heures (*dispense possible si vous êtes titulaire du TFP APS ou autre activité*)
- **Module CCP Télésurveillance** : 99 heures.

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 3490 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

- [Page internet de la formation CCP Télésurveillance](#)
- [Document PDF de présentation de la formation CCP Télésurveillance](#)
- [RNCP37879 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – CCP Télésurveillance](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 18 mars au 15 avril 2026	13 mai 2026
Du 18 mai au 15 juin 2026	06 juillet 2026
Du 03 au 30 septembre 2026	23 octobre 2026
Du 23 novembre au 18 décembre 2026	15 janvier 2027

Inscription – Dossier administratif CCP Télésurveillance avec TC

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) –  05 59 55 71 61

1.10) CCP Télésurveillance (Sans le Tronc Commun – dispensé pour les personnes déjà d'une carte professionnelle du CNAPS)

Objectif de la formation : Former des professionnels (déjà titulaire d'une carte professionnelle du CNAPS) capables d'exercer les missions d'Opérateur en Télésurveillance, conformément au cadre réglementaire en vigueur, et permettre d'obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles ouvrant l'accès à la carte professionnelle.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) ou Détenir une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité. (Les personnes disposant d'une carte professionnelle "surveillance humaine" délivrée avant 2018 peuvent accéder à la mention télésurveillance en suivant un simple MAC.)

Durée de la formation :

- **Module CCP Télésurveillance :** 99 heures.

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 3200 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation CCP Télésurveillance](#)
- [Document PDF de présentation de la formation CCP Télésurveillance](#)
- [RNCP37879 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – CCP Télésurveillance \(Sans le Tronc Commun\)](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 26 mars au 15 avril 2026	13 mai 2026
Du 27 mai au 15 juin 2026	06 juillet 2026
Du 11 au 30 septembre 2026	23 octobre 2026
Du 01 au 18 décembre 2026	15 janvier 2027

Inscription – Dossier administratif CCP Télésurveillance sans TC

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du devis, de la convention et de la convocation.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61



2) Les Recyclages des cartes professionnelles – MAC (Maintenance et Actualisation des Compétences)

2.1) MAC APS (Agent de Prévention et de Sécurité)

Objectif de la formation : Le MAC APS (Maintenance et Actualisation des Compétences – Agent de Prévention et de Sécurité) est une formation réglementaire obligatoire à réaliser tous les 5 ans. Elle permet aux agents de sécurité de maintenir et actualiser leurs compétences professionnelles et de renouveler leur carte professionnelle auprès du CNAPS. Cette formation vise à intégrer les évolutions législatives et réglementaires du secteur, à renforcer les bonnes pratiques professionnelles et à garantir un niveau de compétence conforme aux exigences du métier et aux obligations légales.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) (Si votre carte est dépassée) ou Détenir une carte professionnelle APS en cours de validité. / Carte SST ou équivalent en cours de validité.

Durée de la formation : 27 heures.

Prix de la formation : 460 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation MAC APS](#)
- [Document PDF de présentation de la formation MAC APS](#)
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations
Du 12 au 15 janvier 2026
Du 09 au 12 février 2026
Du 09 au 12 mars 2026
Du 07 au 10 avril 2026
Du 04 au 07 mai 2026
Du 09 au 12 juin 2026
Du 06 au 09 juillet 2026
Du 04 au 07 août 2026
Du 08 au 11 septembre 2026
Du 05 au 08 octobre 2026
Du 03 au 06 novembre 2026
Du 02 au 07 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif MAC APS

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.2) MAC APR (Agent de Protection Rapprochée)

Objectif de la formation : Le MAC Agent de Protection Rapprochée est une formation réglementaire obligatoire à réaliser tous les 5 ans. Elle permet aux agents de protection rapprochée de maintenir et d'actualiser leurs compétences professionnelles spécifiques et de renouveler leur carte professionnelle auprès du CNAPS. Cette formation vise à intégrer les évolutions législatives et réglementaires applicables à la protection des personnes, à renforcer les bonnes pratiques opérationnelles et à garantir un niveau de compétence conforme aux exigences du métier et aux obligations légales.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) (Si votre carte est dépassée) ou Détenir une carte professionnelle APR en cours de validité. / Carte SST ou équivalent en cours de validité.

Durée de la formation complète : 31 heures.

Prix de la formation : 490 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

Durée de la formation raccourcie : 18 heures. (Réservé aux personnes ayant passé leur MAC APS préalablement)

Prix de la formation raccourcie : 310 € (Réservé aux personnes ayant passé leur MAC APS préalablement)

- [Page internet de la formation MAC APR](#)
- Document PDF de présentation de la formation MAC APR
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations MAC APR complet (31h)	Dates des formations MAC APR raccourci (18h)
Du 11 au 16 mars 2026	Du 13 au 16 mars 2026
Du 09 au 14 avril 2026	Du 13 au 14 avril 2026
Du 06 au 12 mai 2026	Du 11 au 12 mai 2026
Du 11 au 16 juin 2026	Du 15 au 16 juin 2026

Du 06 au 09 juillet 2026	Du 08 au 09 juillet 2026
Du 03 au 07 août 2026	Du 03 au 05 août 2026
Du 10 au 16 septembre 2026	Du 14 au 16 septembre 2026
Du 07 au 13 octobre 2026	Du 09 au 13 octobre 2026
Du 02 au 06 novembre 2026	Du 02 au 04 novembre 2026
Du 04 au 10 décembre 2026	Du 08 au 10 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif MAC APR

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.3) MAC Vidéoprotection – (Opérateur en Vidéoprotection)

Objectif de la formation : Le MAC Vidéoprotection (Maintien et Actualisation des Compétences – Opérateur en Vidéoprotection) est une formation réglementaire obligatoire à réaliser tous les 5 ans. Elle permet aux opérateurs en vidéoprotection de maintenir et d'actualiser leurs compétences professionnelles et de renouveler leur carte professionnelle auprès du CNAPS. Cette formation vise à intégrer les évolutions législatives et réglementaires liées à l'exploitation des systèmes de vidéoprotection, à renforcer les bonnes pratiques d'analyse, de prévention et de signalement, et à garantir un niveau de compétence conforme aux exigences du métier et aux obligations légales.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) (Si votre carte est dépassée) ou Détenir une carte professionnelle Opérateur en Vidéoprotection en cours de validité. / Carte SST ou équivalent en cours de validité.

Durée de la formation : 31 heures.

Prix de la formation : 950 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation MAC Vidéoprotection](#)
- [Document PDF de présentation de la formation MAC Vidéoprotection](#)
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations
Du 23 au 26 février 2026
Du 21 au 24 avril 2026
Du 22 au 25 juin 2026
Du 24 au 27 août 2026
Du 06 au 09 octobre 2026
Du 28 au 31 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif MAC Vidéoprotection

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.4) MAC Télésurveillance (Agent de Télésurveillance)

Objectif de la formation : Le MAC Vidéoprotection (Maintien et Actualisation des Compétences – Opérateur en Vidéoprotection) est une formation réglementaire obligatoire à réaliser tous les 5 ans. Elle permet aux opérateurs en vidéoprotection de maintenir et d'actualiser leurs compétences professionnelles et de renouveler leur carte professionnelle auprès du CNAPS. Cette formation vise à intégrer les évolutions législatives et réglementaires liées à l'exploitation des systèmes de vidéoprotection, à renforcer les bonnes pratiques d'analyse, de prévention et de signalement, et à garantir un niveau de compétence conforme aux exigences du métier et aux obligations légales.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) (Si votre carte est dépassée) ou Détenir une carte professionnelle Agent de Télésurveillance en cours de validité. / Carte SST ou équivalent en cours de validité.

Particularité d'une première carte APS obtenue AVANT 2018 : Les personnes disposant d'une carte professionnelle "surveillance humaine" délivrée avant 2018 peuvent accéder à la mention télésurveillance en suivant un simple MAC Télésurveillance.

Durée de la formation : 24 heures.

Prix de la formation : 750 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation MAC Vidéoprotection](#)
- [Document PDF de présentation de la formation MAC Vidéoprotection](#)
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations
Du 27 février au 03 mars 2026
Du 13 au 15 avril 2026
Du 29 juin au 01 juillet 2026
Du 19 au 21 août 2026
Du 21 au 23 septembre 2026
Du 25 au 27 novembre 2026
Du 16 au 18 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif MAC Télésurveillance

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit.

Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.5) MAC ARP – Agent de Recherches Privées

Objectif de la formation : Le MAC ARP (Maintien et Actualisation des Compétences – Agent de Recherches Privées) est une formation réglementaire obligatoire à réaliser tous les 5 ans. Elle permet aux agents de recherches privées de maintenir et d'actualiser leurs compétences professionnelles et de renouveler leur carte professionnelle auprès du CNAPS. Cette formation vise à intégrer les évolutions législatives et réglementaires applicables aux activités d'enquête privée, à renforcer les bonnes pratiques déontologiques, juridiques et opérationnelles, et à garantir un niveau de compétence conforme aux exigences du métier et aux obligations légales.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Obtenir l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le [CNAPS](#) (Si votre carte est dépassée) ou Détenir une carte professionnelle Agent de Recherches Privées en cours de validité.

Durée de la formation : 38 heures.

Prix de la formation : 1490 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation MAC ARP](#)
- [Document PDF de présentation de la formation MAC ARP](#)
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations
Du 13 au 17 avril 2026
Du 15 au 19 juin 2026
Du 14 au 18 septembre 2026
Du 16 au 20 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif MAC ARP

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du devis, de la convention et de la convocation.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit.
Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61



B/ Santé et Sécurité au Travail

1) Les formations initiales

1.1) SST – Sauveteur Secouriste du travail

Objectif de la formation : La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) a pour objectif de former des salariés capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, dans le respect des procédures et des référentiels en vigueur. Elle vise à protéger, examiner, alerter et secourir une victime, tout en contribuant activement à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

Rappel des prérequis : (+18 ans)

Durée de la formation : 14 heures.

Prix de la formation : 250 €

- [Page internet de la formation SST](#)
- [Document PDF de présentation de la formation SST](#)
- *Cette formation n'est pas éligible au CPF*

Dates des formations
Du 26 au 27 janvier 2026
Du 24 au 25 février 2026
Du 18 au 19 mars 2026
Du 07 au 08 avril 2026
Du 18 au 19 mai 2026
Du 16 au 17 juin 2026
Du 01 au 02 juillet 2026
Du 19 au 20 août 2026
Du 03 au 04 septembre 2026
Du 12 au 13 octobre 2026
Du 23 au 24 novembre 2026
Du 22 au 23 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif SST

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.2) Habilitation électrique H0 B0 H0V

Objectif de la formation : La formation H0 B0 / H0V a pour objectif de sensibiliser le personnel non électricien aux risques d'origine électrique et de lui permettre d'évoluer en sécurité à proximité d'installations électriques. Elle vise à acquérir les connaissances nécessaires pour identifier les dangers électriques, appliquer les consignes de sécurité, adopter les comportements adaptés et intervenir uniquement dans les limites de l'habilitation, conformément à la norme NF C 18-510 / A2.

Rappel des prérequis : (+18 ans)

Durée de la formation : 07 heures.

Prix de la formation : 130 €

- [Page internet de la formation H0 B0 H0V](#)
- [Document PDF de présentation de la formation H0 B0 H0V](#)
- *Cette formation n'est pas éligible au CPF*

Dates des formations
Le 22 janvier 2026
Le 23 février 2026
Le 18 mars 2026
Le 24 avril 2026
Le 13 mai 2026
Le 26 juin 2026
Le 23 juillet 2026
Le 28 août 2026
Le 29 septembre 2026

Le 19 octobre 2026
Le 19 novembre 2026
Le 07 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif H0 B0 H0V

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

1.3) Habilitation électrique BS BE Manœuvre

Objectif de la formation : La formation BS / BE Manœuvre a pour objectif de permettre à des personnels non électriciens d'effectuer en sécurité des interventions simples et des manœuvres d'exploitation sur des installations électriques, dans les limites de leur habilitation. Elle vise à identifier les risques électriques, appliquer les consignes de sécurité, réaliser des opérations élémentaires (remplacement à l'identique, réarmement, manœuvres), et adopter les comportements conformes à la norme NF C 18-510 / A2.

Rappel des prérequis : (+18 ans)

Durée de la formation : 14 heures.

Prix de la formation : 280 €

Durée de la formation raccourcie : 07 heures. *(Réservé aux personnes titulaires du H0 B0 H0V en cours de validité)*

Prix de la formation raccourcie : 140 € *(Réservé aux personnes titulaires du H0 B0 H0V en cours de validité)*

- [Page internet de la formation BS BE Manœuvre](#)
- [Document PDF de présentation de la formation BS BE Manœuvre](#)
- *Cette formation n'est pas éligible au CPF*

Dates des formations
Du 22 au 23 janvier 2026
Du 23 au 24 février 2026
Du 18 au 19 mars 2026

Les 24 et 27 avril 2026
Les 13 et 18 mai 2026
Les 26 et 29 juin 2026
Du 23 au 24 juillet 2026
Les 28 et 31 août 2026
Les 29 et 30 septembre 2026
Du 19 au 20 octobre 2026
Du 19 au 20 novembre 2026
Du 07 au 08 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif BS BE Manoeuvre

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) –  05 59 55 71 61

2) Les recyclages obligatoires

2.1) MAC SST – Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du travail

Objectif de la formation : La formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences – Sauveteur Secouriste du Travail) a pour objectif de permettre aux titulaires du certificat SST de maintenir et actualiser leurs compétences afin de continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, conformément aux procédures et aux référentiels en vigueur de l'INRS.

Elle vise à réviser et renforcer les gestes de premiers secours, à actualiser les connaissances en matière de prévention des risques professionnels et à maintenir la capacité du salarié à contribuer activement à la démarche de prévention au sein de l'entreprise.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Être déjà titulaire d'une carte SST en cours de validité ou non.

Durée de la formation : 07 heures.

Prix de la formation : 130 €

- [Page internet de la formation MAC SST](#)
- [Document PDF de présentation de la formation MAC SST](#)
- *Cette formation n'est pas éligible au CPF*

Dates des formations
23 janvier 2026
05 février 2026
19 février 2026
02 mars 2026
20 mars 2026
03 avril 2026
23 avril 2026
07 mai 2026
22 mai 2026
08 juin 2026
22 juin 2026
03 juillet 2026

16 juillet 2026
03 août 2026
21 août 2026
07 septembre 2026
21 septembre 2026
01 octobre 2026
21 octobre 2026
02 novembre 2026
20 novembre 2026
01 décembre 2026
15 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif MAC SST

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.2) Recyclage H0 B0 H0V

Objectif de la formation : Le recyclage de la formation H0 B0 / H0V a pour objectif de sensibiliser le personnel non électricien aux risques d'origine électrique et de lui permettre d'évoluer en sécurité à proximité d'installations électriques. Elle vise à renouveler les connaissances nécessaires pour identifier les dangers électriques, appliquer les consignes de sécurité, adopter les comportements adaptés et intervenir uniquement dans les limites de l'habilitation, conformément à la norme NF C 18-510 / A2.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Être titulaire d'une habilitation électrique H0 B0 arrivée à échéance ou proche de l'échéance.

Durée de la formation : 07 heures.

Prix de la formation : 130 €

- [Page internet de la formation Recyclage H0 B0 H0V](#)
- [Document PDF de présentation de la formation H0 B0 H0V](#)
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations
Le 22 janvier 2026
Le 23 février 2026
Le 18 mars 2026
Le 24 avril 2026
Le 13 mai 2026
Le 26 juin 2026
Le 23 juillet 2026
Le 28 août 2026
Le 29 septembre 2026
Le 19 octobre 2026
Le 19 novembre 2026
Le 07 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif Recyclage H0 B0 H0V

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.3) Recyclage BS BE Manœuvre

Objectif de la formation : La formation de recyclage BS / BE Manœuvre a pour objectif de permettre aux personnels non électriciens déjà habilités de maintenir et actualiser leurs compétences afin de continuer à réaliser, en toute sécurité, des interventions simples et des manœuvres d'exploitation sur des installations électriques, dans les limites de leur habilitation. Elle vise à actualiser les connaissances relatives aux risques

électriciens, à réviser les règles de sécurité, à consolider les bonnes pratiques professionnelles et à s'assurer de l'application conforme des consignes prévues par la norme NF C 18-510 / A2.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Être titulaire d'une habilitation électrique BS et/ou BE Manœuvre arrivée à échéance ou proche de l'échéance.

Durée de la formation : 10,5 heures.

Prix de la formation : 250 €

- [Page internet de la formation Recyclage BS BE Manœuvre](#)
- [Document PDF de présentation de la formation Recyclage BS BE Manœuvre](#)
- *Cette formation n'est pas éligible au CPF*

Dates des formations
Du 22 au 23 janvier 2026
Du 23 au 24 février 2026
Du 18 au 19 mars 2026
Les 24 et 27 avril 2026
Les 13 et 18 mai 2026
Les 26 et 29 juin 2026
Du 23 au 24 juillet 2026
Les 28 et 31 août 2026
Les 29 et 30 septembre 2026
Du 19 au 20 octobre 2026
Du 19 au 20 novembre 2026
Du 07 au 08 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif Recyclage BS BE Manœuvre

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61



C/ Formations de Formateur / Dirigeant / Instructeur

1) Formation de Formateur TFP APS

Objectif de la formation : La formation de formateur TFP APS a pour objectif de former des professionnels capables d'enseigner le Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité, conformément au cadre réglementaire en vigueur et aux exigences renforcées du secteur. Elle vise à maîtriser la pédagogie appliquée au TFP APS, à comprendre et intégrer les obligations issues des arrêtés récents, du décret relatif à la carte professionnelle formateur, ainsi que du cahier des charges CPNEFP/ADEF. Cette formation permet aux futurs formateurs de transmettre des compétences opérationnelles, réglementaires et comportementales, tout en garantissant la conformité des parcours de formation aux exigences du CNAPS et de l'ADEF, dans un contexte de contrôles renforcés et de professionnalisation accrue du métier.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / **Alternativement :**

- Justifier de deux années d'exercice professionnel dans le domaine de la surveillance humaine ou du gardiennage ou de la formation à cette activité, ou dans le domaine de la sécurité publique ou de la formation à la sécurité publique, et d'une attestation de formation de formateur ;
- Disposer d'un certificat ou diplôme enregistré au RNCP relatif à l'activité de surveillance humaine ou de gardiennage, et d'une attestation de formation de formateur.

Durée de la formation complète : 98 heures (*Module pédagogique + les 5 UV obligatoires*)

Prix de la formation complète : 3200 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

Durée de la formation raccourcie : 77 heures (*Uniquement les 5 UV obligatoires*)

Prix de la formation raccourcie : 2530 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

Il est possible de choisir ses modules obligatoires à l'unité :

Module Péda et UV 7 : 670 € / module, & UV 3, 13, 12, 9 ou 7 : 465 € / module.

- [Page internet de la Formation de Formateur TFP APS](#)
- Document PDF de présentation : [Module pédagogique](#) / [UV 3](#) / [UV 13](#) / [UV 12](#) / [UV 9](#) / [UV 7](#).
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Module pédagogique	UV 3	UV 13	UV 12	UV 9	UV 7
du 04 au 06 mars 2026	les 09 et 10 mars 2026	les 11 et 12 mars 2026	les 13 et 16 mars 2026	les 17 et 18 mars 2026	du 19 au 23 mars 2026

Du 07 au 09 avril 2026	Du 10 au 13 avril 2026	Du 14 au 15 avril 2026	Du 16 au 17 avril 2026	Du 20 au 21 avril 2026	Du 22 au 24 avril 2026
Du 04 au 06 mai 2026	Les 07 et 11 mai 2026	Les 12 et 13 mai 2026	Les 18 et 19 mai 2026	Les 20 et 21 mai 2026	Du 22 au 27 mai 2026
Du 01 au 03 juin 2026	Les 04 et 05 juin 2026	Les 08 et 09 juin 2026	Les 10 et 11 juin 2026	Les 12 et 15 juin 2025	Du 16 au 18 juin 2026
Du 21 au 23 juillet 2026	Les 24 et 27 juillet 2026	Les 28 et 29 juillet 2026	Les 30 et 31 juillet 2026	Les 03 et 04 août 2026	Du 05 au 07 août 2026
Du 11 au 15 septembre 2026	Les 16 et 17 septembre 2026	Les 18 et 21 septembre 2026	Les 22 et 23 septembre 2026	Les 24 et 25 septembre 2026	Du 28 au 30 septembre 2026
Du 04 au 06 novembre 2026	Les 09 et 10 novembre 2026	Les 12 et 13 novembre 2026	Les 16 et 17 novembre 2026	Les 18 et 19 novembre 2026	Du 20 au 24 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif Fo TFP APS

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) –  05 59 55 71 61

2) Formation de Formateur Habilitation électrique H0 B0 H0V / BS BE

Objectif de la formation : Cette formation a pour but de vous donner toutes les compétences nécessaires pour animer des sessions de formation en habilitation électrique destinées aux personnels non-électriciens, en conformité avec la norme NF C 18-510/A2.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Être à l'aise à l'oral et avoir des compétences en animation de groupe. / Posséder une attestation d'habilitation électrique à jour (H0, BE, BS). / Avoir suivi la formation en ligne [« Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »](#) (gratuite via l'INRS).

Durée de la formation : 35 heures.

Prix de la formation : 1490 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation Fo Formateur H0 B0 H0V BS BE](#)
- [Document PDF de présentation de la formation de Formateur H0 B0 H0V BS BE](#)
- Cette formation n'est pas éligible au CPF

Dates des formations
Du 02 au 06 février 2026
Du 24 au 30 mars 2026
Du 27 au 30 avril 2026
Du 28 mai au 03 juin 2026
Du 22 au 26 juin 2026
Du 17 au 23 juillet 2026
Du 24 au 28 août 2026
Du 07 au 11 septembre 2026
Du 01 au 07 octobre 2026
Du 25 novembre au 01 décembre 2026
Du 14 au 18 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif Fo Habilitation Electrique

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du devis, de la convention et de la convocation.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

3) Titre Professionnel de Formateur professionnel d'adultes – TP FPA

Objectif de la formation : Cette formation a pour objectif de vous permettre d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires pour concevoir, animer et évaluer des actions de formation destinées à un public adulte, en présentiel, à distance ou en modalités hybrides, conformément au référentiel du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (TP FPA).

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Expérience professionnelle d'au minimum 3 ans dans le secteur d'activité concerné.

Durée de la formation : 266 heures en présentiel + 315 heures de stage

Prix de la formation : 4300 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation de formateur - Titre Pro FPA](#)
- [Document PDF de présentation de la formation de Formateur Titre Pro - FPA](#)
- [RNCP37275 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Titre Pro FPA](#)

Formation	Dates des formations	Premier stage obligatoire	Dates des formations	Deuxième stage obligatoire	Dates des formations	Date d'examen
Promotion 1	Du 21 avril au 22 mai 2026	Entre le 26 mai et le 30 juin 2026	Du 01 au 22 septembre 2026	Entre le 23 septembre et le 23 octobre 2026	Du 26 au 27 octobre 2026	Le 28 octobre 2026
Promotion 2	Du 21 septembre au 16 octobre 2026	Entre le 19 octobre et le 27 novembre 2026	Du 30 novembre au 21 décembre 2026	Entre le 04 janvier et le 05 février 2027	Du 08 au 09 février 2027	Le 10 février 2027

Inscription – Dossier administratif TP FPA

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

4) TFP DSP -

DIRECTEUR D'ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉE

NOUVEAUTE 2026 : ouverture des inscriptions le 01/03/2026

Objectif de la formation : Former des professionnels capables de diriger, administrer et gérer une ou plusieurs entreprises de sécurité privée, dans le respect du cadre réglementaire et des exigences du CNAPS. *(Le titulaire pilote la stratégie globale, la gestion administrative, juridique, financière et commerciale de la structure. Il développe et diversifie l'offre de services en sécurité privée et répond aux appels d'offres publics et privés. Il supervise la production des prestations dans une démarche qualité et assure la performance des activités. Il manage les équipes, pilote le recrutement et le développement des compétences des collaborateurs.)*

Rappel des prérequis : (+18 ans) / L'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le [CNAPS](#) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité / Diplôme - certification de niveau 5 ou de niveau 4 / Les documents justifiant d'une expérience de 3 ans dans le secteur de la sécurité privée.

Durée de la formation : 234 heures

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 3990 €

Certification accessible par la VAE : Cette certification est réalisable par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), permettant aux professionnels du secteur de faire reconnaître officiellement leurs compétences et expériences acquises, sans suivre l'intégralité du parcours de formation.

- Page internet de la formation TFP DSP
- Document PDF de présentation de la formation TFP DSP
- RNCP40552 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences
- Je souhaite m'inscrire avec le compte CPF au TFP DSP

Dates des formations NOUVEAUTE 2026 : ouverture des inscriptions le 01/03/2026	Date d'examen
Du 13 avril au 05 juin 2026	08 juin 2026
Du 21 septembre au 06 novembre 2026	10 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif TFP DSP

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

3) Formation d'instructeur GTPI - Gestes Techniques Professionnels d'Intervention

Objectif de la formation : Cette formation a pour objectif de vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour former des agents de sécurité aux Gestes Techniques Professionnels d'Intervention (GTPI), afin de faire face à des situations dégradées impliquant des personnes agressives. Elle vise à transmettre des techniques d'intervention adaptées, proportionnées et sécurisées, permettant aux agents de préserver leur intégrité physique, de gérer des situations conflictuelles à risque, et d'intervenir dans le respect du cadre légal, déontologique et opérationnel des métiers de la sécurité privée.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Expérience professionnelle en sécurité privée ou publique d'au minimum 2 ans

Durée de la formation : 35 heures

Prix de la formation : 900 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

- Page internet de la formation de formateur – Instructeur GTPI
- Document PDF de présentation de la formation - Instructeur GTPI

Dates des formations
Du 09 au 13 mars 2026
Du 27 avril au 01 mai 2026
Du 25 au 29 mai 2026
Du 22 au 26 juin 2026
Du 27 au 31 juillet 2026

Du 24 au 28 août 2026
Du 21 au 25 septembre 2026
Du 23 au 27 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif Instructeur GTPI

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

D/ Sécurité Incendie

1) Les formations initiales

1.1) SSIAP 1 - Agent des Services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Objectif de la formation : La formation SSIAP 1 – Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de former des professionnels capables d'assurer la prévention des risques incendie, la surveillance des installations de sécurité, l'intervention face à un début d'incendie et l'assistance aux personnes au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH). Elle vise à acquérir les connaissances réglementaires, techniques et opérationnelles nécessaires pour appliquer les consignes de sécurité incendie, exploiter un poste de sécurité, réaliser des rondes de prévention, gérer une situation d'alarme ou d'évacuation et participer activement à la sécurité des biens et des personnes, conformément aux exigences de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / [Certificat médical de moins de 3 mois](#).

Durée de la formation : 70 heures

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 1300 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation SSIAP 1](#)
- [Document PDF de présentation de la formation SSIAP 1](#)
- [RS5641 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – SSIAP 1](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 03 au 16 mars 2026	17 mars 2026
Du 24 avril au 11 mai 2026	12 mai 2026
Du 05 au 18 juin 2026	19 juin 2026
Du 06 au 21 juillet 2026	22 juillet 2026
Du 14 au 25 septembre 2026	28 septembre 2026
Du 16 au 27 novembre 2026	30 novembre 2026

Modalité spécifique – Module complémentaire SSIAP 1 : Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux services de sécurité incendie, les anciens sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires peuvent accéder à la formation SSIAP 1 par le biais d'un

module complémentaire, sous réserve de remplir les conditions réglementaires prévues par les textes en vigueur (ancienneté, nature des missions exercées, justificatifs). Les dates exactes des modules complémentaires pouvant varier selon les sessions programmées, il est impératif de contacter directement le centre de formation afin de vérifier l'éligibilité, les modalités d'inscription et le calendrier précis.

Inscription – Dossier administratif SSIAP 1

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2) SSIAP 2 - Chef d'équipe des Services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 - diplôme de chef d'équipe

Objectif de la formation : La formation SSIAP 2 – Chef d'Équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de former des professionnels capables d'encadrer une équipe d'agents de sécurité incendie, de coordonner les actions de prévention et d'intervention, et d'assurer la gestion opérationnelle de la sécurité incendie au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH), conformément aux exigences de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Être titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité / Carte SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / Avoir exercé 1607 heures en tant que SSIAP 1 durant les 24 derniers mois. / [Certificat médical de moins de 3 mois](#).

Durée de la formation : 70 heures

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 1500 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

- [Page internet de la formation SSIAP 2](#)
- [Document PDF de présentation de la formation SSIAP 2](#)
- [RS5642 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – SSIAP 2](#)

Dates des formations	Date d'examen
Du 12 au 25 février 2026	26 février 2026
Du 07 au 20 avril 2026	21 avril 2026
Du 22 juin au 03 juillet 2026	06 juillet 2026
Du 17 au 28 août 2026	31 août 2026
Du 03 au 17 novembre 2026	18 novembre 2026

Modalité spécifique – Module complémentaire SSIAP 2 : Le module complémentaire SSIAP 2 – Chef d'Équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de permettre aux anciens sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, remplissant les conditions prévues par la réglementation, d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie en ERP et IGH.

Inscription – Dossier administratif SSIAP 2

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

3) SSIAP 3 - Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 3

Objectif de la formation : La formation SSIAP 3 – Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de former des professionnels capables de concevoir, organiser et piloter l'ensemble du service de sécurité incendie au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH). Elle vise à acquérir les compétences réglementaires, techniques, organisationnelles et managériales nécessaires pour définir la politique de prévention incendie, assurer la conformité des installations de sécurité, manager les équipes SSIAP, gérer les budgets et les moyens du service, coordonner les relations avec les autorités compétentes et assurer la gestion des situations de crise, conformément aux exigences de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Diplôme de niveau 4 minimum (ou validation des acquis de l'expérience) ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction. / Carte SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Durée de la formation : 217 heures

Durée de l'examen : 7 heures

Prix de la formation : 5490 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation SSIAP 3](#)
- [Document PDF de présentation de la formation SSIAP 3](#)
- [RS5643 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – SSIAP 3](#)

Dates de la formation Promotion SSIAP 3 de 2026			Date d'examen
Du 07 au 18 septembre 2026	Du 05 au 16 octobre 2026	Du 02 au 17 novembre 2026	18 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif SSIAP 3

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2) Les Recyclages

2.1) Recyclage SSIAP 1

Objectif de la formation : La formation Recyclage SSIAP 1 – Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de permettre aux agents titulaires du diplôme SSIAP 1 de maintenir, actualiser et renforcer leurs compétences professionnelles, conformément aux obligations réglementaires en vigueur.

Elle vise à intégrer les évolutions réglementaires, à réactualiser les connaissances relatives à la prévention incendie, à la surveillance des installations de sécurité, à la conduite à tenir en cas de sinistre et à l'assistance aux personnes, ainsi qu'à maintenir l'aptitude opérationnelle des agents dans l'exercice de leurs missions en ERP et IGH, conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux services de sécurité incendie.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / Diplôme initiale SSIAP 1 ou attestation du dernier Recyclage ou Remise à Niveau en cours de validité (moins de 3 ans) / Justifier de 1607 heures minimum d'activité en tant qu'agent de sécurité incendie, lors des 36 derniers mois.

Durée de la formation : 14 heures

Prix de la formation : 310 €

- [Page internet de la formation Recyclage SSIAP 1](#)
- [Document PDF de présentation de la formation Recyclage SSIAP 1](#)
- [RS5641 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Recyclage SSIAP 1](#)

Dates des formations
Du 10 au 11 février 2026
Du 11 au 12 mars 2026
Du 02 au 03 avril 2026
Du 05 au 06 mai 2026
Du 15 au 16 juin 2026
Du 16 au 17 juillet 2026
Du 05 au 06 août 2026
Du 23 au 24 septembre 2026
Les 23 et 26 octobre 2026
Du 24 et 25 novembre 2026

Du 17 au 18 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif Recyclage SSIAP 1

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.2) Recyclage SSIAP 2

Objectif de la formation : La formation SSIAP 2 – Chef d'Équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de former des professionnels capables d'encadrer une équipe d'agents de sécurité incendie, de coordonner les actions de prévention et d'intervention, et d'assurer la gestion opérationnelle de la sécurité incendie au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH), conformément aux exigences de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Diplôme initiale SSIAP 2 ou attestation du dernier Recyclage ou Remise à Niveau en cours de validité (moins de 3 ans) / Carte SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / justifier de l'exercice effectif de la fonction de chef d'équipe ou d'une activité au sein d'un service de sécurité incendie au cours des trente-six derniers mois

Durée de la formation : 14 heures

Prix de la formation : 330 €

- [Page internet de la formation Recyclage SSIAP 2](#)
- [Document PDF de présentation de la formation Recyclage SSIAP 2](#)
- [RS5642 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Recyclage SSIAP 2](#)

Dates des formations
Les 20 et 23 février 2026
Du 15 au 16 avril 2026
Du 30 juin au 1 ^{er} juillet 2026
Du 25 au 26 août 2026

Du 12 au 13 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif Recyclage SSIAP 2

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

2.3) Recyclage SSIAP 3

Objectif de la formation : La formation Recyclage SSIAP 3 – Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de permettre aux chefs de service titulaires du diplôme SSIAP 3 de maintenir, actualiser et approfondir leurs compétences professionnelles, conformément aux obligations réglementaires en vigueur. Elle vise à intégrer les évolutions réglementaires, techniques et organisationnelles relatives à la sécurité incendie, à actualiser les connaissances en matière de prévention, de gestion des installations techniques et des systèmes de sécurité incendie, à renforcer les compétences en management des équipes SSIAP, en pilotage du service de sécurité incendie et en gestion des situations de crise, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens au sein des ERP et IGH, conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux services de sécurité incendie.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Diplôme initiale SSIAP 3 ou attestation du dernier Recyclage ou Remise à Niveau en cours de validité (moins de 3 ans) / Carte SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / justifier de l'exercice effectif d'une activité en tant que chef de service de sécurité incendie ou au sein d'un service de sécurité incendie au cours des trente-six derniers mois

Durée de la formation : 21 heures

Prix de la formation : 450 € (*possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais*)

- [Page internet de la formation Recyclage SSIAP 3](#)
- Document PDF de présentation de la formation Recyclage SSIAP 3
- [RS5643 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Recyclage SSIAP 3](#)

Dates des formations
Du 23 au 25 février 2026
Du 24 au 28 avril 2026

Du 22 au 24 juin 2026
Du 27 au 29 juillet 2026
Du 14 au 16 septembre 2026
Du 12 au 14 octobre 2026
Du 02 au 04 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif Recyclage SSIAP 3

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) –  05 59 55 71 61

3) Les Remises à niveau

3.1) Remise à niveau SSIAP 1

Objectif de la formation : La formation Remise à niveau SSIAP 1 – Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de permettre aux titulaires du diplôme SSIAP 1 de réactualiser et de revalider leurs compétences professionnelles lorsque les conditions réglementaires du recyclage ne sont plus remplies. Elle s'adresse aux agents dont le diplôme SSIAP 1 a dépassé la période réglementaire de validité de trois ans, ou qui ne peuvent pas justifier d'une activité professionnelle suffisante, soit 1 607 heures d'exercice sur les trente-six derniers mois, conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié. Cette formation vise à remettre à niveau les connaissances réglementaires et opérationnelles relatives à la prévention incendie, à la surveillance des installations de sécurité, à la conduite à tenir en cas d'alarme ou de sinistre et à l'assistance aux personnes, afin de permettre aux agents de reprendre leurs fonctions en ERP et IGH dans le respect des exigences réglementaires en vigueur.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / Diplôme initiale SSIAP 1 ou dernière attestation de Recyclage ou de Remise à Niveau. / [Certificat médical de moins de 3 mois.](#)

Durée de la formation : 21 heures

Prix de la formation : 430 €

- [Page internet de la formation RAN SSIAP 1](#)
- [Document PDF de présentation de la formation RAN SSIAP 1](#)
- [RS5641 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Remise à Niveau SSIAP 1](#)

Dates des formations
Du 09 au 11 février 2026
Du 10 au 12 mars 2026
Du 01 au 03 avril 2026
Du 04 au 06 mai 2026
Du 12 au 16 juin 2026
Du 15 au 17 juillet 2026
Du 04 au 06 août 2026
Du 22 au 24 septembre 2026
Du 22 au 26 octobre 2026
Du 23 au 25 novembre 2026

Du 16 au 18 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif Remise à Niveau SSIAP 1

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

3.2) Remise à niveau SSIAP 2

Objectif de la formation : La formation Remise à niveau SSIAP 2 – Chef d'Équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de permettre aux titulaires du diplôme SSIAP 2 de réactualiser, renforcer et revalider leurs compétences professionnelles lorsque les conditions réglementaires du recyclage ne sont plus remplies. Elle s'adresse aux chefs d'équipe dont le diplôme SSIAP 2 a dépassé la période réglementaire de validité de trois ans, ou qui ne peuvent pas justifier d'une activité professionnelle suffisante, soit 1 607 heures d'exercice sur les trente-six derniers mois, conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié. Cette formation vise à remettre à niveau les compétences réglementaires, techniques et managériales nécessaires à l'encadrement des équipes SSIAP 1, à la gestion d'un poste de sécurité, à la coordination des interventions en cas de sinistre et à la mise en œuvre des procédures de sécurité incendie en ERP et IGH, afin de permettre la reprise des fonctions de chef d'équipe dans le respect des exigences réglementaires en vigueur.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Diplôme initiale SSIAP 2 ou dernière attestation de Recyclage ou de Remise à Niveau. / Carte SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / [Certificat médical de moins de 3 mois](#).

Durée de la formation : 21 heures

Prix de la formation : 450 €

- [Page internet de la formation RAN SSIAP 2](#)
- [Document PDF de présentation de la formation RAN SSIAP 2](#)
- [RS5642 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Remise à niveau SSIAP 2](#)

Dates des formations
Du 19 au 23 février 2026
Du 14 au 16 avril 2026

Du 29 juin au 1 ^{er} juillet 2026
Du 24 au 26 août 2026
Du 10 au 13 novembre 2026

Inscription – Dossier administratif Remise à niveau SSIAP 2

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61

3.3) Remise à niveau SSIAP 3

Objectif de la formation : La formation Remise à niveau SSIAP 3 – Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes a pour objectif de permettre aux titulaires du diplôme SSIAP 3 de réactualiser, renforcer et revalider leurs compétences professionnelles lorsque les conditions réglementaires du recyclage ne sont plus remplies. Elle s'adresse aux chefs de service dont le diplôme SSIAP 3 a dépassé la période réglementaire de validité de trois ans, ou qui ne peuvent pas justifier d'une activité professionnelle suffisante, soit 1 607 heures d'exercice sur les trente-six derniers mois, conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié. Cette formation vise à remettre à niveau les compétences réglementaires, techniques, organisationnelles et managériales nécessaires au pilotage d'un service de sécurité incendie, à la gestion des installations et des systèmes de sécurité incendie, à l'encadrement des équipes SSIAP et à la gestion des situations de crise, afin de permettre la reprise des fonctions de chef de service en ERP et IGH dans le respect des exigences réglementaires en vigueur.

Rappel des prérequis : (+18 ans) / Diplôme initiale SSIAP 3 ou attestation du dernier Recyclage ou Remise à Niveau / Carte SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. / [Certificat médical de moins de 3 mois](#).

Durée de la formation : 35 heures

Prix de la formation : 800 € (possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais)

- [Page internet de la formation RAN SSIAP 3](#)
- [Document PDF de présentation de la formation RAN SSIAP 3](#)
- [RS5643 - Certification reconnue et référencée sur France Compétences](#)
- [S'inscrire avec le compte CPF – Remise à niveau SSIAP 3](#)

Dates des formations
Du 23 au 27 février 2026
Du 24 au 30 avril 2026
Du 22 au 26 juin 2026
Du 27 au 31 juillet 2026
Du 12 au 16 octobre 2026
Du 02 au 06 novembre 2026
Du 07 au 11 décembre 2026

Inscription – Dossier administratif Remise à niveau SSIAP 3

Pour gagner du temps, vous pouvez [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la retourner à contact@tonnerre-formation.com. Elle permet l'édition du **devis**, de la **convention** et de la **convocation**.

Hébergement sur site (optionnel)

Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), hébergement possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :

- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Inscriptions entreprises (dirigeants, RH, responsables formation)

Aucune fiche à compléter. Un simple e-mail à contact@tonnerre-formation.com avec nom, prénom, date de naissance des participants et les documents de prérequis suffit. Interlocuteurs uniques : Émeline Niveaux (Responsable Formation) ou Wojciech Lewandowski (Dirigeant) – ☎ 05 59 55 71 61